

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet  
**ALIGNATION DE LA  
BALAYEUSE REFORMÉE**

DATE DE CONVOCATION

25 Janvier 1971

DATE D'AFFICHAGE

30 Janvier 1971

Nombre de conseillers  
en exercice 4

Nombre de présents 16

Nombre de votants 18

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze  
le vingt neuf janvier à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur MATRAS, Premier Adjoint.

Etaient présents : MM. MATRAS, Melle POUCHE, MM. COLLE, NAULIN,  
BOUDEY, Mme BIDEAU, MM. BROTREAU, CSQUIGUIL, VULTAGGIO, POUGET,  
REIX, BERLAND, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, NARTEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUJARD par M. MATRAS  
BOUCHET par M. TETARD

Absents : MM.

Monsieur TETARD a été élu Secrétaire.

La balayeuse L.M.V. qui servait au balayage des rues n'est plus utilisable .

La Ville a été saisie d'une offre d'acquisition pour 1 000 Frs par la société Nicollin qui souhaite l'utiliser pour des pièces détachées .

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la proposition de la SOCIÉTÉ NICOLLIN pour l'achat de la balayeuse L.M.V.

DECIDE

- de céder au prix de 1 000 Frs -MILLE FRANCS- à la société NICOLLIN la balayeuse L.M.V. qui était en fonctionnement au service de la voirie.

- que la recette correspondante sera inscrite au budget 1970  
- Chap. 901-10 article 2 149

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Lu et signé au registre Messieurs les membres présents

ROCHEFORT-MER, le  
Le Sous-Préfet.

5 FEV. 1971

Pour extrait conforme  
Le Premier Adjoint

